

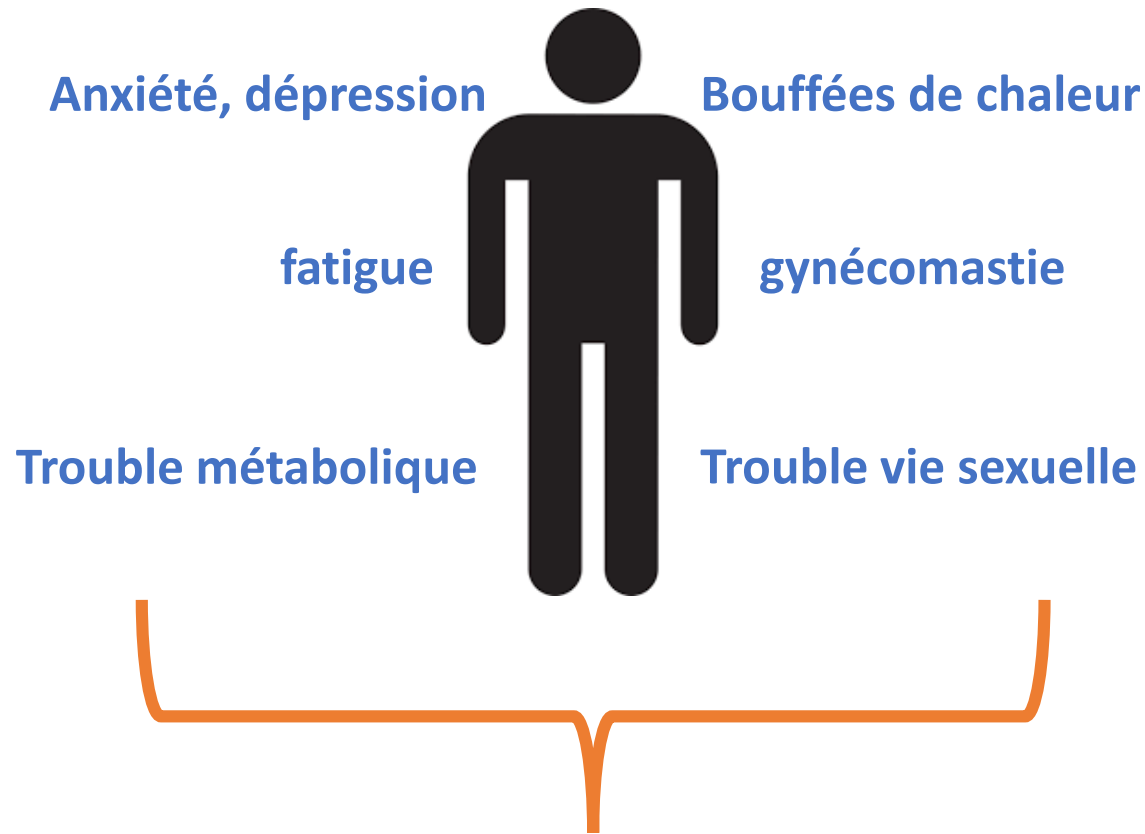


Chez les patients atteints d'un cancer de la prostate traités par hormono-suppression

- **53 400 nouveaux cas de cancers de la prostate (INCa)**
- **20 050 patients par an au stade métastatique :**
 - ✓ 7 160 patients diagnostiqués d'emblée au stade métastatique
 - ✓ 12 030 patients atteints d'un cancer de la prostate diagnostiqué au stade localisé et progressant au stade métastatique
 - ✓ 860 patients atteints d'un cancer de la prostate diagnostiqué au stade localement avancé et progressant au stade métastatique

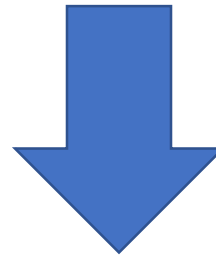
- **Etude ObservaPUr** réalisée en 2009 (E Vicaut, B Lukacs)
 - En 2005, **122 282 hommes** avaient reçu un traitement par hormonothérapie
 - L'âge médian était de 77 ans

- **Cette prescription recouvre plusieurs situations cliniques :**
 - Maladie métastatique osseuse ou viscérale (traitement HTT continu a priori)
 - Maladie métastatique ganglionnaire
 - Cancer localement avancé : traitement combiné à la radiothérapie
 - Cancer localisé : réduction volumique avant traitement par curiethérapie
 - Homme âgé ou présentant des co-morbidités significatives, non éligible à un traitement



Adhésion au traitement / qualité de vie

- **L'éducation thérapeutique** donne les compétences nécessaires pour :
 - **identifier** son niveau de risque de développer un EI après suppression hormonale
 - **prévenir** la survenue de ces EI
 - **anticiper** la survenue de ces EI
 - **prendre en charge** ces EI de manière médicamenteuse ou non médicamenteuse



Développer pour les patients un outil qui leur permettra de mieux vivre dans cette maladie chronique des effets secondaires des traitements proposés

- **Ce travail complète** le travail en cours sur le « parcours de soins des patients présentant un cancer de la prostate traités par hormono-suppression » :
- traduire les messages clés en actions d'éducation thérapeutique à destination de ces patients
 - ✓ améliorer l'observance et l'adhérence à la prise en charge
 - ✓ améliorer la qualité des soins et la qualité de vie de ces patients
 - ✓ diminuer les inégalités sociales de santé

D'après le guide méthodologique de la HAS – juin 2007.

▪ **Ce programme doit :**

- ✓ être rédigé par un groupe multidisciplinaire comprenant des usagers ;
- ✓ être réalisé selon une méthode explicite et transparente ;
- ✓ être scientifiquement fondé (recommandations professionnelles, littérature scientifique pertinente, consensus professionnel) ;
- ✓ chaque fois que possible, être enrichi par les retours d'expérience des patients et de leurs proches pour ce qui est du contenu et des ressources éducatives ;
- ✓ faire appel à différentes disciplines pour déterminer les finalités, les méthodes et l'évaluation de l'ETP ;
- ✓ respecter les critères de qualité d'une ETP structurée

CRITÈRES DE QUALITÉ D'UNE ETP STRUCTURÉE

- **Faire partie intégrante du traitement et de la prise en charge**
- **Centré sur le patient :**
 - adapté au profil éducatif et culturel
 - évaluation de ses besoins (diagnostic éducatif)
 - construit avec le patient , en intégrant si possible les proches
- **Être définie en termes d'activités et de contenu**
- **Être multi-professionnelle, interdisciplinaires, organisé en réseau**
 - soignants formés à la démarche ETP
 - au travail en équipe et à la coordination des actions
- **Inclure une évaluation individuelle de l'ETP et du déroulement du programme**

MISE EN OEUVRE ET IMPLEMENTATION DU PROGRAMME ETP

Pour quels patients ?

- **Proposé à tous les patients atteints d'un cancer de la prostate :**
 - le plus précocement possible
 - avant, pendant, après l'instauration d'une hormono-suppression
- Une attention particulière doit être portée aux patients vulnérables et fragiles
- **Selon le souhait du patient, son entourage peut être associé au programme ETP**
- **La proposition du programme au patient ou à ses proches peut être assurée par tout professionnel :**
 - un encouragement de la part des médecins ayant la responsabilité de ce dernier permet de contribuer à l'adhésion du patient à l'ETP

Dans quels lieux ?

- **L'éducation thérapeutique du patient se propose :**
 - en consultation
 - lors d'une hospitalisation
 - dans le cadre spécifique ou d'un réseau de soins
 - dans le cadre associatif

Par quels acteurs ?

- **le programme d'éducation thérapeutique est mis en œuvre selon la réglementation par :**
 - au moins 2 professionnels de santé de professions différentes formés aux 40 heures de l'ETP
 - coordonné par un médecin et un autre professionnel de santé ou un représentant d'une association de patients

- **Les acteurs sont les professionnels de santé, rassemblés ou non dans un même lieu de soins:**
 - médecins généralistes, spécialistes (urologues, oncologues, gériatres, rhumatologues etc...)
 - spécialiste de l'ETP
 - pharmaciens
 - infirmières, kinésithérapeutes, diététiciens, spécialistes activité physique, psychologues
 - assistants sociaux, associations de patients

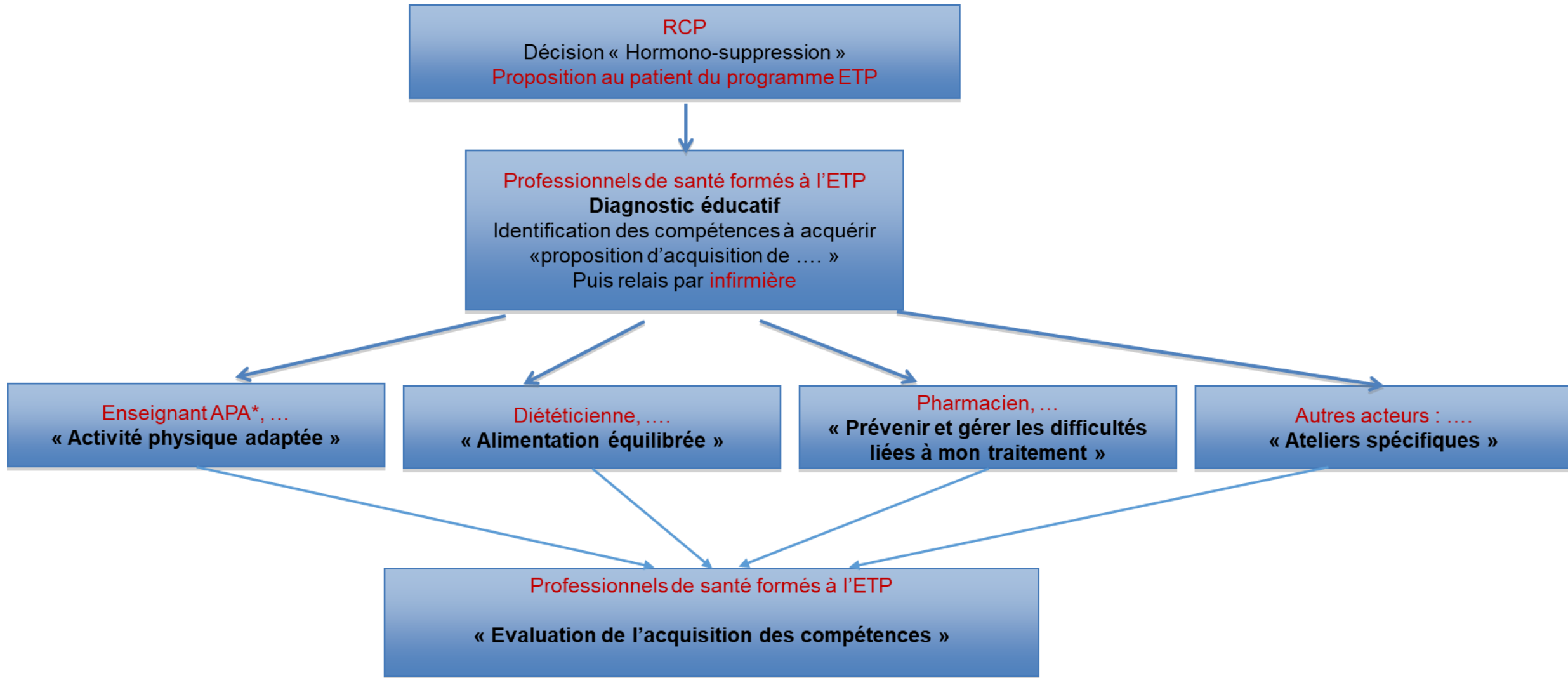
- **Projet ville-hôpital :**
 - définir en amont les modalités de coordination entre les différents acteurs
 - mentionner la participation aux programmes d'ETP dans le dossier du patient : DMP
 - informer les médecins traitants de la participation
 - fournir au patient et au médecin traitant : le diagnostic éducatif, le contenu du programme et l'évaluation finale
 - mettre en place une coordination régionale de l'ETP.

- **Afin de déterminer le cahier des charges d'un programme ETP, il est nécessaire**
 - identifier les différents acteurs
 - identifier la file active de patients
 - identifier les moyens nécessaires

- **L'implémentation du programme ETP peut être facilitée par la mutualisation des moyens :**
 - mise en place et partage d'outils
 - partage d'ateliers

- **Le contenu du programme ETP doit être explicite et transparent. Il doit comprendre les renseignements suivants :**

1. Intitulé de la séance ou atelier ou module
2. Acquisition des compétences visées
3. Objectifs spécifiques
4. Mise en œuvre :
 - Techniques pédagogiques (méthodes, outils)
 - Séances collectives ou individuelles, durée (en minutes)
 - Compétences à acquérir par séance (si regroupement possible)
5. Organisation
 - Acteurs : qualification professionnelle du ou des intervenants
 - Répartition du travail
 - Lieu et temps dédié
6. Modalités d'évaluation pour chaque séance : évaluation des acquisitions
7. Modalités de suivi envisagées





PERSPECTIVES

- Socle d'un **projet d'implémentation national**
- Réalisation d'une **enquête nationale**, dresser un état des lieux :
 - des équipes
 - des stratégies déjà mise en place
 - des moyens disponibles
- Mise en place d'**outils d'implémentation** :
 - documents patients
 - diaporama pour implémentation dans son établissement
 - listes de critères d'évaluation des actions d'ETP
- Une **étude pilote** sera proposée à quelques services hospitaliers publics et privés
 - évaluer la faisabilité et l'intérêt du programme ETP ainsi élaboré
 - évaluer les modalités de financement

- **Double compétence :**
 - sciences humaines et sociales (qualitativiste)
 - épidémiologiques (quantitativiste)

- **Déterminer :**
 - la population rejointe
 - l'adaptation du programme
 - recueil des effets non attendus

- **Etude interventionnelle comparative en vie réelle**
- **Evaluation de la satisfaction :**
 - éducateurs soignants
 - patient
- **Outcomes intermédiaires :**
 - patient propre témoin
 - évaluer le niveau d'acquisition des connaissances, des compétences
 - outcomes médicales : PRO
- **Outcomes finaux de résultats :** comparatif entre 2 groupes
 - l'adhésion au traitement
 - la qualité de vie globale
 - la qualité de vie sexuelle
 - la pratique d'une activité physique
 - la survenue d'EI
- **Evaluation médico-économique de l'efficience :**
 - analyse cout-utilité

- Disponibilité des documents sources et recommandations sur urofrance
 - Parcours de soins
 - Note de cadrage
 - Argumentaire
 - Synthèse
 - Enquête
 - Diaporama
 - Biblio
 - ETP et PRO
 - Validation DPC

ACCESSIBILITÉ

UROFRANCE

Disponibilité

Documents sources
et recommandations

sur urofrance

GROUPE DE TRAVAIL « ETP - AFU »

Le groupe de travail « ETP - AFU » associe des experts de l'Association Française d'Urologie et des spécialistes impliqués dans la conception, la mise en œuvre et l'encadrement de l'Education Thérapeutique du Patient (ETP) : ARS, LEPS, Siel Bleu, AFDN, SETE, Pôle de ressources en ETP, AFDET. D'autres partenaires apportent leur expertise à ce groupe de travail notamment la SFC cardiologie, la SFR rhumatologie, l'AIUS, la SFGG, la SoFOG, l'AFIIU, l'AFIC, la SFPO, la SFPC, l'AFUF ainsi que des représentants de patients tels que La Ligue, l'ANAMACaP et le CERHOM.

1- Revue systématique de littérature « Parcours de soins du patient atteint d'un cancer de la prostate traité par hormono-suppression » - Rapport 2018

- **Note cadrage** (lien vers pdf)
- **Argumentaire** – texte intégral (lien vers pdf)
- **Synthèse** (lien vers pdf)
- **Article** dans une revue française – A VENIR (lien vers article)
- **Article** dans une revue internationale – A VENIR (lien vers article)
- **Présentation Power Point** (forum du CPP-AFU, ...)

2- Revue systématique de littérature « Actions d'éducation thérapeutique chez les patients atteints d'un cancer de la prostate, traités par hormono-suppression » - Rapport 2018

- **Note cadrage** (lien vers pdf)
- **Argumentaire** – texte intégral (lien vers pdf)
- **Synthèse** (lien vers pdf)
- **Article** dans une revue française – A VENIR (lien vers article)
- **Présentation Power Point** (forum du CPP-AFU, ...)

3- Diffusion ETP urologie / Implémentation

- **Formation aux 40 heures** d'ETP réglementaires
- Accès documents d'information patient
- Mise en œuvre ETP dans les équipes d'Urologie
- Outils disponibles
 - ✓ **Audit des pratiques actuelles**
 - ✓ Organisation de séances d'ETP individuelles ou collectives
 - ✓ Présentations Power Point (forum du CPP-AFU, ...)
- **Protocole d'expérimentation national ETP AFU-AFDET CaP sous hormono-suppression »**
- Evaluation du programme : individuel et impact national
- Enquêtes de pratique ETP en urologie / Auto-questionnaire d'évaluation
- Analyse bases de données nationale (PMSI, SNIIRAM, etc...)

4- VALIDATION DU DPC VIA LA PARTICIPATION AU PROGRAMME ETP

- **Accréditation des médecins** (OA accréditation AFU)
- **Programme ETP**
- **Inscription Essai clinique ETP CaP-HTT / ETP PRO**
- **Documents disponibles**
- **Date des sessions**

MERCI